

TRAVAUX SOUS TENSION EN BT SUR LES INSTALLATIONS

Formation initiale

Remplacement ou ajout d'un constituant en courant continu

Module complémentaire aux Batteries d'accumulateurs stationnaires

- Objectif :** Acquérir les savoirs et savoir-faire, définis dans les normes NFC 18-505-1 et NF C 18-505-2-3 pour réaliser des travaux sous tension sur les batteries d'accumulateurs stationnaires : Préparer à l'habilitation d'indice « T » en BT pour :
- ajouter ou remplacer un constituant de l'installation courant continu.
- Public concerné :** Personnels électriciens visant une aptitude aux TST en BT ayant les connaissances et la pratique adaptées à ces domaines.
- Prérequis :** Avoir suivi le recyclage batteries stationnaires (*TST I 423*) juste avant ce stage et être habilité « T » pour ajouter ou remplacer un constituant de l'installation courant continu.
- Contenu :** Voir au verso.
- Durée :** 0,5 jour en continu (4 heures).
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur des exposés et des travaux pratiques.
75% du temps est consacré à des travaux pratiques sur des installations électriques BT.
- Outils pédagogiques :** Salle de cours, vidéoprojecteur, écran.
Plateformes techniques TST BT,
Outillages et matériels spécifiques conformes aux normes.
- Dotation du stagiaire :** Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**
- Lieu :** CACHAN (94), DARDILLY (69).

Une attestation de stage et un avis de formation seront délivrés à l'issue de cette formation.

CONTENU DU STAGE

1 - Travaux pratiques sous tension

- Remplacer un constituant de l'installation en courant continu en amont de la chaîne de batteries ou en ajouter un au-delà du point de raccordement sur le jeu de barres en courant continu.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription avec engagement écrit de l'employeur, précisant que le personnel inscrit satisfait aux prérequis fixés par l'Organisme Travaux Sous Tension sur les Installations Electriques.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique.
- Fournitures de bureau.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail (*couvrant les bras et les jambes, non propagateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, CEI 61482-1-2 et EN ISO 14116*).
- Paire de chaussures de sécurité (*NF EN ISO 20345*).
- Casque d'électricien avec jugulaire (*NF EN 397*) et équipement de protection oculaire et faciale (*NF EN 166*).
- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (*à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00*).
- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin (*à la taille du stagiaire, NF EN 388*).
- Paire de gants de manutention (*à la taille du stagiaire*).